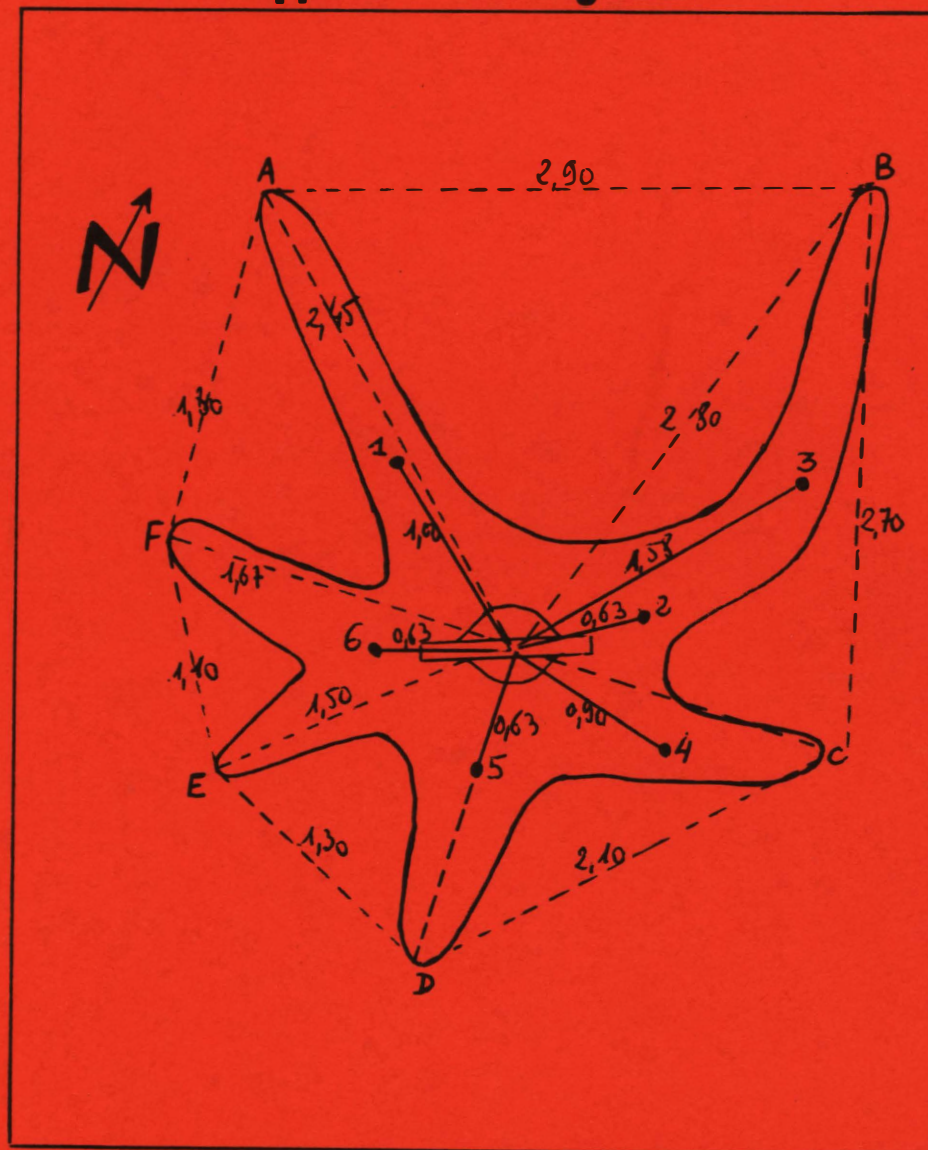


SPECIAL MARLIENS

Trace insolite
découverte le
05 MAI 1967

Contre-enquête
réalisée par
L' A.D.R.U.P.

— rapport d'investigation —



dossier sur un phénomène insoupçonnable

EDITORIAL

=====

Bulletin d'information de l'A.D.R.U.P. - Association sans but lucratif conformément à la loi du 1er Juillet 1901. Membre de la F.F.U. (Fédération Française d'Ufologie) -

RESPONSABLES :

Présidente.....	Martine Geoffroy
Vice-président.....	Jean-Claude Calmettes
Trésorier.....	Patrice Vachon
Secrétaire.....	Jocelyne Vachon
Enquête.....	Patrice Vachon
Para/contactés.....	Patrick Geoffroy

VIMANA 21 est l'oeuvre de tous les membres de l'association, qui en constitue son comité de rédaction ; mais la collaboration des chercheurs et des lecteurs y est particulièrement estimée. La reproduction des articles insérés peut être autorisée sous réserve d'en indiquer clairement la source.

COTISATION ET ABONNEMENT :

Cotisation membre actif.....	100 F.
Cotisation membre de soutien.....	100 F. et plus...
Abonnement.....	50 F.

à adresser au secrétariat : A.D.R.U.P.

6, rue des Gémeaux

21220 GEVREY CHAMBERTIN Tél. (80)34.37.67.

°_°_°_°_°_°_°_°_°_°

Nous rappelons que toutes reproductions des articles ne peuvent être faites sans autorisation du bureau du journal.

Les documents insérés, le sont sous la responsabilité de leurs auteurs.

Le fait d'insérer un article n'implique pas que l'ADRUP cautionne celui-ci.

°-°-°-°-°-°-°-°-°-°

S O M M A I R E

=====

1 - L'AFFAIRE DE MARLIENS

- Introduction
- Le site
- Le problème de la date présumée
- L'observation radar
- Les traces
- La poudre : analyses
- Analyses diverses
- Hypothèses émises sur la poudre
- Hypothèses sur les traces
- Notre hypothèse

2 - LA FOUDRE

- Etude technique
- Ses effets
- Etude historique

3 - CONCLUSION

Le coup de tonnerre de la météo

ANNEXES : - Un cas ressemblant à Lays sur le Doubs
- Comparaisons de certaines traces.

BIBLIOGRAPHIE

MARLIENS ET LA PRESSE REGIONALE
=====

" LA TERRE BOUGE A MARLIENS OU LE MYSTERE RESTE
ENTIER "

Bien Public - 11 mai 1967

" LA FOUDRE : ESTIME-T-ON OFFICIELLEMENT, MAIS
LE MYSTERE RESTE ENTIER A MARLIENS OU L'ON
CROIT ENCORE A UNE VISITE DES MARTIENS..."

Bien Public - 12 mai 1967

" DE MARLIENS A MARTIENS, IL N'Y A QU'UNE LETTRE
QUI CHANGE..."

Les Dépêches - 12 mai 1967

" UN JEUNE DIJONNAIS A-T-IL VU L'ENGIN EXTRA
TERRESTRE QUI SE SERAIT POSE A MARLIENS ? "

Bien Public - 16 & 17 mai 1967

" SOUCOUBE VOLANTE, FOUDRE, INSECTE GEANT.. UN
AN APRES L'AFFAIRE DE MARLIENS, LE MYSTERE
DEMEURE ENTIER..."

Bien Public - 20 novembre 1968

DE MARLIENS A MARTIENS...

=====

De Marliens à Martiens, il n'y a qu'une petite lettre... Ce sont les paroles de Robert Cerles, journaliste aux Dépêches de Dijon, membre du GEPA, qui enquêta sur Marliens.

Une petite lettre, oui ! Mais un pas immense...

Vous voulez une preuve du phénomène OVNI. Voyez Marliens ...

Ce cas, rencontré dans de nombreux livres UFO est, d'après les auteurs, la preuve incontestable de l'atterrissage d'un objet inconnu sur le sol de notre Terre. De nombreuses enquêtes ont été réalisées sans avoir pu arriver à une solution définitive. Faute d'explication rationnelle, on aboutit facilement à l'OVNI.

L'ADRUP, dans le cadre de ses contre enquêtes a essayé de rassembler le maximum de documents dans le but d'éclaircir la situation, d'éviter les erreurs que l'on trouve, trop souvent hélas, parsemées dans de nombreux livres. Il est temps, 17 après, de faire le point. Car un mythe a vite fait de s'établir sur des détails mal interprétés ou même erronés.

Notre but est la vérité, même si elle va à l'encontre de nos idées et de notre espoir. Il faut être honnête et ne pas fermer les yeux...

L'ufologie doit retrouver ses quartiers de noblesse, et pour cela, doit être sérieuse et rigoureuse.

A chaque cas, une étude appropriée et fort différente.

Pour Poncey sur l'IGNON (1954), nous avons encore les témoins, pour les tapisseries de Beaune (15ème), ce fut un travail d'archives et de bibliothèque, pour Echenon (1976), un échange de courrier.

Alors, Marliens... Il n'y a pas de témoins. Quant aux traces, elles sont effacées depuis longtemps... Notre enquête se fixa donc sur les documents de l'époque et une étude approfondie sur un phénomène naturel, mais très mal connu, même scientifiquement : la foudre en boule.

Les traces de Marliens nous livreront-elles leur secret ? Rare est l'enquête qui peut apporter un résultat totalement positif, ou négatif. Il y a toujours un petit doute qui reste.

Mais laissons parler ces fameuses traces...

LE SITE

=====

Marliens est une petite commune de Côte d'Or de 97 habitants. Elle fait partie du canton de Genlis, dont le secteur se situe à une vingtaine de kilomètres de Dijon.

Les fameuses traces insolites furent découvertes dans un champ de trèfle, propriété de Monsieur Maillotte, qui était, à cette époque, maire de Marliens. Le champ est situé en bordure du chemin départemental D 25, reliant Genlis à Longecourt en Plaine. Les traces se situaient à 500 mètres de la route.

On connaît ce champ sous le nom de "champ terailot". De plus, il est traversé, à 300 mètres du lieu des traces, par une ligne à haute tension de 15000 volts. A l'époque, il se trouvait entre deux champs d'orge.

DATE PRESUMEE

=====

L'enquête de gendarmerie, d'après le procès verbal, a débuté le 10 mai 1967, par la brigade de Genlis. Le fils du maire avait déclaré à son père avoir vu une excavation étrange, la première semaine de mai. Plus précisément, le 5 mai, alors qu'il travaillait dans un champ d'orge avoisinant.

Donc, les traces avaient été constatées avant le terrible orage du 5 mai. Cet orage était d'une rare violence et avait sévit en fin de soirée.

L'OBSERVATION RADAR

=====

Dans une enquête, il nous est relaté que la date de l'atterrissage peut être fixée avec précision. En effet, l'engin présumé aurait été détecté par le radar de Creil, à la verticale de Pontoise. Révélation faite par le chef de district et aéronautique de Bourgogne Franche Comté, lors de son audition par le capitaine, commandant de la gendarmerie de Dijon.

Même certains documents citaient que l'écho d'un engin non identifié aurait été relevé au dessus de Genlis. Erreur... Suivant le rapport de gendarmerie, il est bien stipulé que l'engin a été repéré à la verticale de Pontoise, qui est à une distance plus qu'éloignée de Genlis, non ?... De plus, cette observation a été datée du 10 mai, alors que les traces existaient depuis le 5 mai et peut-être même avant. Ce ne peut donc être l'engin présumé de Marliens.

Par contre, pendant la période du 1er au 10 mai, il n'y a eu aucun écho ou comportement anormal, constaté par les services du chef de contrôle local d'aérodrome, à la BA 102, qui se situe à Longvic, à la périphérie de Dijon.

LES TRACES

=====

La description qui suit est tirée principalement de l'excellent rapport de gendarmerie et de diverses observations faites par des chercheurs privés ou membres du GEPA, association étudiant le phénomène OVNI en Côte d'Or, à cette époque.

DESCRIPTION GENERALE (fig.1)

Un étrange mouvement de terrain fut constaté sur une superficie de 15 m². L'ensemble présentait une figure de polygone convexe : on la compare souvent à une étoile de mer à six branches. Du centre présumé, partaient six sillons sur lesquels la terre avait éclaté superficiellement et était retombée à l'intérieur.

A l'est de ces traces, une fissure fut remarquée qui se révéla, par la suite, d'origine naturelle.

Des mottes compactes de terre ont été projetées vers cet endroit. La partie centrale semble avoir subi une forte pression.

Toute trace d'humidité avait disparue dans un rayon de 8 mètres. N'oublions pas que l'orage du 5 mai a été très violent et que les prélèvements effectués aux abords immédiats indiquèrent la présence d'humidité.

DESCRIPTION DETAILLEE (fig. 2 et fig. 3)

La partie centrale se compose d'une cuvette peu profonde, d'environ 1,80 m de diamètre. Elle est dure, très tassée comme déshydratée. Il a fallu un marteau pour en extraire des échantillons. On parla même de terre vitrifiée ou calcinée.

Au centre, on pouvait remarquer une trace circulaire de 40 cm de diamètre sur 30 cm de profondeur et une empreinte cylindrique de 12 cm de diamètre pour une profondeur de 10 cm et une longueur de 85 cm. Des témoins affirmeront qu'au centre de la cuvette, on voyait très nettement, au début, une empreinte en arc de cercle.

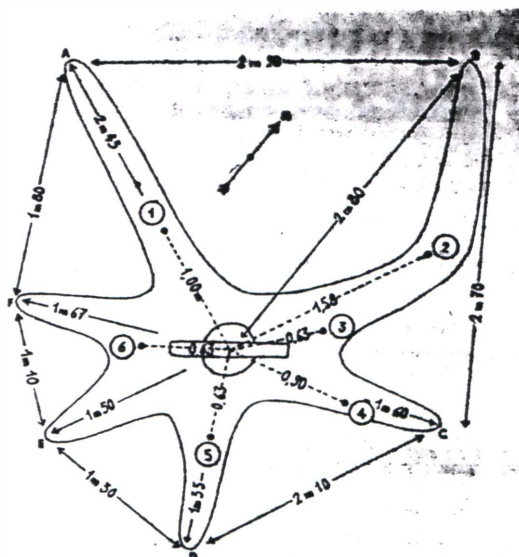


Figure 1
L'« étoile » de Marliens

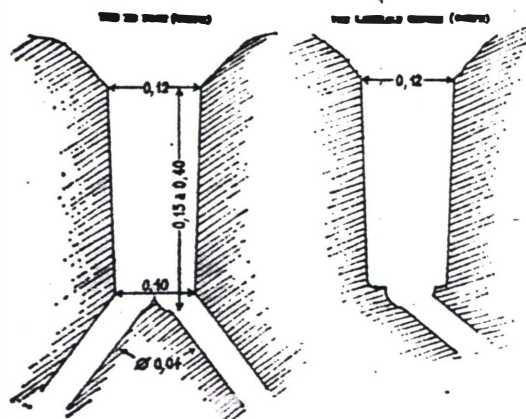


Figure 3
Les puits

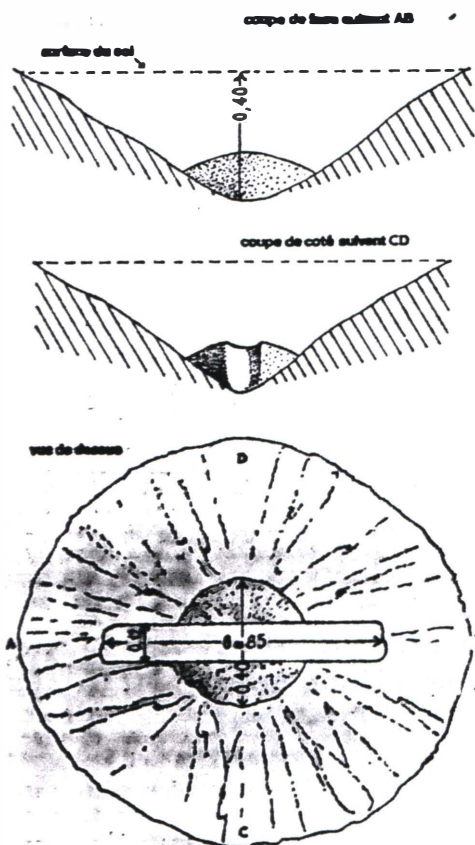


Figure 2
L'empreinte centrale



(Photographie de Joël Mesnard)

QUE S'EST-IL PASSÉ A MARLIENS ?

De là, partent six sillons avec une largeur moyenne de 12 cm, la longueur est variable et la profondeur moyenne de 25 cm. Quant à leur longueur, elle est fort différente, allant de 1,50 m à 2,80 m.

Les parois étaient recouvertes de matière granuleuse dont la couleur varie du gris au mauve après exposition à la lumière.

Cependant, il faut noter un détail très important. Les canaux qui partaient du centre n'étaient pas visibles au départ, sinon que par une boursofflure du sol et ce n'est qu'après l'ouverture de ces sillons sinueux et sans angle vif, qu'on vit les trous d'ancrage.

Dans les sillons, on remarque six empreintes de 12 cm de diamètre. Elles sont situées à des distances différentes par rapport au centre. Celles-ci varient de 0,63 m à 1 m. Les deux parois sont parfaitement verticales, lisses et de forme géométrique nette : un cylindre qui se termine par un creux demi sphérique d'où part un autre trou de 4 cm de diamètre qui pénètre en terre jusqu'à une profondeur allant de 20 cm à 1 m.

Donc, nous avons un puit vertical en forme de pied de chameau. Des deux petites calottes sphériques partent deux galeries avec un angle de 45° environ. Ces trous prendront la fameuse dénomination de "trou d'ancrage".

En effet, leur configuration et leur position peuvent faire penser à un système d'ancrage au sol d'un objet.

Un détail que l'on ne trouve pas dans le rapport de gendarmerie : de ces "pieds de chameau" partent des prolongements en forme de ruban de 1 millimètre de largeur, 10 millimètres de hauteur. Ils étaient remplis de poudre mauve et n'étaient visibles que si l'on creusait à la bêche.

Des mottes de terre ont été projetées jusqu'à 25 mètres du centre des traces. La nature du sol est argileuse.

Quelques autres détails intéressants : au centre de la cuvette se trouvaient des silex brisés, des vers de terre écrasés, des trèfles desséchés, alors que dans les sillons, des cailloux étaient intacts et des vers de terre bien vivants. Un silex aurait été retrouvé sur l'un des bords du trou, tranché net comme par une lame de rasoir. Notons aussi que chaque pénétration dans la terre se termine sur une pierre plate (?)

LA POUDRE

=====

Cette poudre a été trouvée à l'intérieur des sillons. Des prélèvements et des analyses ont été faites. Détail très important : on a trouvé aussi cette poudre dans une fissure naturelle du sol partant de la cuvette. Elle s'étalait en un ruban de 3 cm de large sur toute la longueur de la fissure...

RESUME DU RAPPORT OFFICIEL

Sur réquisition du commandant de la compagnie de gendarmes de Dijon, des analyses ont été réalisées sur les mottes de Marliens et un rapport d'analyse a été établi par le Directeur du laboratoire municipal de Paris.

Il s'agit en fait d'une succession d'analyses qualitatives destinées à déterminer la nature exacte du produit et de la comparaison avec de la terre non souillée provenant du même champ (type de l'échantillonnage témoin).

Aspect des échantillons :

Il s'agit de mottes de terre argileuse recouvertes d'un dépôt se présentant sous la forme d'une très fine particule blanc violacée.

Analyses diverses :

- examens aux rayons U.V.
- par voie chimique du dépôt
 - détermination par binoculaire d'une fusion partielle des particules incriminées.
 - insolubilité dans l'eau chaude et froide, l'acide nitrique, l'alcool et le benzène.
 - essai à la flamme.

L'aspect obtenu sur la terre souillée n'est pas comparable à celui de l'échantillon témoin.

Examen chimique :

recherche des oxydants : en petite quantité dans la terre souillée.

chlorates.....	absence	idem	échantillon	témoin
chlorures.....	"	"	"	"
cobalt.....	"	"	"	"
alumine.....	"	"	"	"

CONCLUSION DU RAPPORT OFFICIEL

Le dépôt extrêmement ténu présente l'aspect de fines particules qui sembleraient avoir subi une fusion partielle. Ceci est en contradiction formelle avec l'absence de toutes traces de feu sous l'impact laissé dans le champ ainsi qu'en témoigne tout simplement la végétation desséchée.

Les caractères d'insolubilité laissent penser que le produit serait de la classe des oxydes réfractaires (silice ou alumine) sans que l'analyse ait pu confirmer cette hypothèse. L'infime ténuité du voile n'a pas permis de caractériser plus avant sa composition chimique.

D'autres analyses ont été faites, car de nombreux chercheurs se sont hâtés de faire leur moisson de poudre et de faire réaliser, par des moyens appropriés des analyses. C'est peut-être à cause de cela que le laboratoire de Paris n'a eu qu'une quantité infime de poudre, ce qui a pesé hélas, très lourdement sur la qualité et la finition de son analyse. De plus, on ne peut que regretter la foison d'enquêtes, d'hypothèses, d'analyses, qui quelque fois, ne servent qu'à embrûmer la vérité...

D'après la feuille de Lausanne (13, 14 et 15 mai 1967, page 3), un chercheur a fait analyser cette poudre. Par chromatographie, il a pu déterminer la présence de carbonates, ce qui exclut, selon les experts, qu'il y ait eu fusion ou calcination.

Les gens du GEPA, eux, avaient fait analyser leur échantillon par la faculté des sciences de Dijon. L'analyse aux rayons X a déterminé des petits cristaux de quartz ayant subi un début de fusion. Rappelons que la température de fusion du quartz se situe à 1610°C. Cette analyse semble plus précise et affirmative sur la nature du produit que le rapport officiel.

En tant que chimiste, je n'y vois pas d'objection et regrette la pauvreté de l'analyse officielle...

Notons que l'argile est à titre principal, un silicate d'aluminium. C'est pourquoi il n'y a rien de surprenant à ce que l'on trouve un dépôt siliceux...

Nous avons noté également une critique du rapport officiel. Son auteur, un ingénieur, regrette l'absence d'un test de solubilité à l'acide fluorhydrique, ce qui aurait permis de conclure à la présence de silice ainsi que l'observation faite à un binoculaire peu puissant.

AUTRES ANALYSES

La gendarmerie a fait effectuer diverses analyses supplémentaires.

- Les traces ont été passées au compteur geiger. Pas de radioactivité. Cependant, on peut noter l'absence du simple test à la boussole. Heureusement, le GNEOVNI (Groupe Nord Est d'étude du phénomène OVNI) l'a effectué. Des déviations de l'ordre de 18 à 20 degrés ont été constatées.

- Diverses photographies des traces et du terrain ont été faites. Des photos aériennes ont été prises par la compagnie d'hélicoptères de Dijon. A ce sujet, une anecdote amusante : les photos que l'on trouve sur les livres montrent des traces nettes. Il faut dire que le maire, pour les rendre plus visibles, les avait saupoudré de farine d'orge... Ce qui a d'ailleurs abusé quelques enquêteurs qui ont confondu la substance provenant du supposé engin avec cette farine...

- Enquête sur le voisinage : propriétaires des champs riverains, usagers du CD 25. Aucune anomalie n'a été relevée au cours des heures et des jours passés.

- L'inspecteur départemental du service d'incendie a déclaré être affirmatif en ce qui concerne l'absence de trace de feu ou même de chaleur.

- L'officier d'armement à la BA 102 a déclaré éliminer de façon certaine toute chute d'engin quelconque appartenant à l'armée de l'air, ainsi que celui d'explosif, missile, fusée, etc... Aucun débris métalliques ou même plastiques ne furent trouvée.

- Des essais sur la réhumidification de la terre provenant des mottes ont été effectués par un ingénieur chimiste privé...

ENQUETES DIVERSES

Un mois auparavant, un cultivateur de Genlis a découvert un trou cylindrique dans un de ses champs. L'enquêteur (privé) nous certifie qu'aucun sondage n'avait eu lieu dans la région de Genlis depuis plusieurs années. Signalons que cette affirmation peut nous paraître légère. Lors de notre contre enquête sur le trou d'Echenon en 1976, nous avons eu d'énormes difficultés pour connaître les dates et les lieux de forages (Vimana n°14). De plus, nous avons appris que certains forages "clandestins" ou "sauvages" étaient faits sans que les personnes du village ne soient mises au courant. Alors...

L'observation, faite par un témoin, la nuit du 10 mai, d'une boule orangée : comme pour l'observation radar, comment peut-on établir une relation avec les traces qui datent, elles, du 5 mai ? Même erreur...

L'observation d'empreinte de pas suspects relevée autour des traces par un enquêteur privé, heureusement a été formellement démentie par le GEPA. Mais, on peut voir, les dangers d'interprétations et les élucubrations trop rapides. De là à voir des humanoïdes à Marliens... il est facile de dériver.

Enquêteurs privés, restez vigilants et surtout "terre à terre"...

LES DIFFERENTES HYPOTHESES EMISES

=====

Nous avons vu les différentes analyses réalisées. Elles ont été nombreuses. Ont-elles été complètes ? Non, hélas.. On peut regretter en outre, le manque d'analyse au microscope des racines de trèfle, l'analyse de la poudre aurait pu être plus poussée, il manque aussi la résonnance magnétique du lieu. Un autre élément a été vite éludé, et celui-là, de taille, mais gardons le pour la fin. Etudions maintenant les différentes hypothèses émises par les enquêteurs de l'époque :

HYPOTHESES SUR LA POUDRE

Le résultat des analyses diverses n'ont apporté aucune explication rationnelle. Elles ont plutôt laissé vagabonder l'esprit des différents chercheurs.

. La poudre trouvée aurait été due à une injection de gaz. Cette hypothèse n'a pas été retenue car cette injection aurait maculé la fissure sur toute sa surface. Or, le ruban de poudre a 3 cm de large et la fissure, 20 cm...

. La poudre n'a pu être obtenue par un échauffement sur place. En effet, on ne trouve pas de traces, ni de brûlure, ni de fusion. On n'a trouvé ni morceau de pierre brûlé, ni herbe carbonisée. Les trèfles étaient desséchés et non pas brûlés. On pourrait comparer cet état à celui obtenu par lyophilisation. Rappelons que cette transformation d'aliments est une dessiccation extrême, sans apporter aucune altération à leur matière, obtenue par sublimation. D'où l'hypothèse émise était que le traitement était réalisé avant "l'atterrissage". L'engin supposé aurait possédé ce que l'on appelle un bouclier thermique. Bouclier que possède la navette Columbia américaine et qui est destiné à la protéger de la température lors de sa rentrée dans l'atmosphère, au retour. Cette technique utilise donc une protection constituée de tuiles en matière siliceuse. Celles-ci, pour notre engin, auraient fondu au moment de la rentrée. A l'atterrissage, se seraient déposées sur le sol, de fines particules.

Explication fort ingénieuse, mais qui ne cadre absolument pas, techniquement parlant. Le bouclier thermique est une construction fragile. Les américains ont eu de grandes frayeurs... De plus, après emploi, il doit être remplacé ou réparé. Et puis, comment peut-on expliquer la présence de la fameuse poudre à l'intérieur des sillons, alors qu'elle aurait dû être disséminée à la surface du sol ?? Bien sûr, on a émis que les pluies auraient pu l'entraîner dans le sol, donc dans les fissures. En faisant un ruban rectiligne ?

A des endroits bien précis ? J'avoue que le doute m'envahit. Quant à donner à ces fameux vaisseaux extra terrestres, des techniques bien de chez nous... Bien sûr, je citerai la reflexion d'un de mes collègues : " Ils doivent avoir une technicité bien supérieure à la nôtre, aussi, nos petites difficultés avec le bouclier, ils l'on déjà résolues...".

. Cette poudre aurait été une sorte d'abrasif utilisé pour les tarières d'une matière molle. Cette méthode aurait été utilisée en Egypte. Mais les pierres fermant les trous ne portaient aucune traces d'abrasion. De plus, comment en expliquer la présence dans les sillons et même dans la fissure naturelle prolongeant un des puits ?

. Elle aurait pu être obtenue aussi par l'intervention d'un champ electro magnétique, mais ce champ aurait du avoir une sélectivité plus que forte. On aurait du en retrouver dans toute la surface incriminée, soit 15m², et non pas en étroites bandes.

. On cite aussi la théorie Plantier. Ne peut-on pas imaginer un champ magnétique de protection et se comportant pour l'air comme un champ d'ionisation et agissant sur le sol comme des micro ondes. Il y a eu déviation au test de la boussole. Cette hypothèse rejoint celle émise précédemment. Mais nous verrons que le test à la boussole peut-être utilisé différemment...

Alors, conclusion... Il ne faut pas tomber dans le piège de vouloir absolument trouver une explication qui renforce l'hypothèse de départ et cela, à tout prix... Car, souvent on confortera cette idée par une autre idée. La seule qui semble quelque fois plus plausible est celle qui n'explique pas grand-chose. La silice provient du sol qui est lui-même un silicate. En effet, l'argile est un silicate d'alumine. Ce que l'on a trouvé c'est probablement du quartz, qui est de la silice (Si O₂). Bien sûr, on n'a pas trouvé d'alumine... Le quartz est un minéral très résistant à l'oxydation. Il peut cristalliser de la température ordinaire de la surface terrestre jusqu'aux plus hautes températures du magma, mais à partir de 573°C pour des solutions hydrothermales. Alors, pourquoi ne parler que de fusion ? D'ailleurs, on parle de concrétion du silex : on obtient une écorce d'une couleur violet blanc de craie qui est formée de quartz poudreux mélangé à de la craie (carbonate de calcium). N'oublions pas que l'analyse par chromatographie a pu déterminer la présence de carbonates... La région dijonnaise est très riche en calcaire et en silex qui se forment dans les roches sédimentaires secondaires (jurassique) à partir de test siliceux d'organismes morts. Ceci concorde avec la nature très riche en fossiles du terrain bourguignon. Bien connaître sa région et son sol, est utile, n'est-ce pas ? Alors, comment ces traces se sont-elles produites ?.....

HYPOTHESES SUR LES TRACES

- Un insecte monstrueux : selon un enquêteur, on pourrait penser à des empreintes d'animal. Ce chercheur soutient l'existence d'animaux de l'espace qui voyagent de planète en planète. Mais un doute subsiste... Ces "sacré trous" cylindriques ont une forme géométrique trop profonde, ce qui laisse plutôt penser à l'action d'une machine.

- Un OVNI : cette hypothèse a été retenue généralement pour ce cas précis. Pourquoi ?

Les trous d'ancrage ressemblent à ceux observés dans le cas des traces de Valensole. Pourtant on nous signale que les aspects des empreintes centrales sont très différentes et que les traces laissées par les pattes de l'engin présumé ne sont guère comparables aux puits découverts à Marliens. Alors que veut-on nous prouver dans les livres quand on voit, côte à côte, les croquis des trous d'ancrage de Valensole et Marliens ?... Certe, il y a des similitudes troublantes. Mais, alors, pourquoi ne pas parler plutôt du cas de l'Hay sur le Doubs ? C'est vrai que les deux cas, Valensole et Marliens étaient à époque rapprochée, tandis que l'Hay sur le Doubs se passa en 1978. Mais personne ne se précipita sur ce cas comme on l'a fait pour Marliens. Etait-ce trop ressemblant ? Je pense qu'ici, joue la personnalité des enquêteurs, et l'impact d'un cas peut souvent se mesurer, hélas si ce dernier est connu -journaliste- ou bien alors, méconnu -petite association-... Car à l'Hay sur le Doubs, tout y est : traces anormales, sillons, trous d'ancrage et poudre mauve. Non, Marliens n'est pas unique...

On parle aussi d'une pression énorme effectuée au centre de la cuvette. On peut se souvenir du cas de Quarouble, mais là, une explication simple nous est donnée : le durcissement de l'argile après le fameux orage nous donne l'illusion de cette énorme pression.

L'orthoténie du lieu a été donnée par M. Garreau. Mais que peut-on penser maintenant, alors que cette théorie due à Aimé Michel a été pratiquement démystifiée. C'est vrai que cet ufologue avait bati son hypothèse sur des coupures de presse d'observations plus ou moins douteuses et dont, en plus, la localisation était loin d'une exactitude irréprochable.

Reste la fameuse particularité des traces. Les trous d'ancrage à la géométrie si régulière. Comment ont-elles pu être faites ? Cela nous pose un problème technique. Quel dispositif mécanique simple aurait pu faire de telles empreintes ? Pourrait-on imaginer un nouveau type de SV ayant un système de trépied particulier ? Car ces trous font penser de suite à des pieds. Mais leur répartition est loin d'être régulière. D'ailleurs, tout l'ensemble de la figure obtenue est loin d'être aussi géométrique que les textes veulent nous la décrire. Quant à la symétrie... L'appareillage devait être obligatoirement du genre télescopique. Mais le diamètre ne varie pas avec la profondeur, alors qu'avec un tel dispositif, c'eut été le cas. On peut résoudre le problème avec l'utilisation de flexibles armés à leur extrémité d'un fleuret mécanique annulaire ou trépan.

Les stries remarquées à l'intérieur des trous pourraient donc s'expliquer par une rotation du fleuret. Mais l'arrêt brusque sur des pierres plates peut s'expliquer difficilement. Arrêt dû à une résistance différente ? On devrait donc trouver sur ces pierres une trace laissée par le fleuret. Mais on n'a rien trouvé...

On va d'énigme en énigme.. On peut penser aussi à la lumière solide qui a été vue à plusieurs reprises, venant d'ovni et qui était généralement coudée. Mais la lumière creuse-t-elle des sillons ? S'agit-il de trous de prélèvements ? Quant aux taupes, on les a éliminées d'office... à moins de taupes savantes...

Serait-ce un nouveau type de soucoupe ? Mais, au fait, quel était l'ancien, déjà ?... Et ces fameux sillons ? A quoi correspondent-ils ? On dira de ces traces qu'elles ont assez de désordre pour que l'on ne comprenne pas et assez d'ordre pour éliminer le phénomène naturel...

Phénomène naturel ? Tiens, bizarre... Vous avez dit phénomène naturel ? Bizarre... Bizarre. On n'en a presque pas parlé. Oui, car cette hypothèse a, de suite, été totalement rejetée...

LA FOUDRE... C'est IMPENSABLE....

En effet, qui pourrait croire à la foudre ? Il n'y a pas de traces de brûlure, sur la terre comme sur les herbes. La foudre brûle... regardez votre journal... Voyez les incendies que ce phénomène naturel provoque. La foudre, qu'est-ce, sinon une boule de feu. Et comment expliquer qu'elle ait pu forer des trous aussi étranges que réguliers ?

A vrai dire, dans tout ce contexte, l'explication officielle par la foudre apparaît d'une naïveté telle qu'on est en droit de se demander : "De qui se moque-t-on ? " nous dira un des enquêteurs... (Et pourtant, le rapport de gendarmerie rejette l'explication de la foudre, alors qui sont les officiels ???)

CONCLUSION : OUI, il paraît absolument établi qu'un engin inconnu s'est posé à Marliens...

NOTRE HYPOTHESE

=====

17 ANNEES APRES, nous avons donc repris tous les documents écrits sur cette affaire et nous en avons tiré cette première partie.

Nous ne voulons pas entrer dans une polémique stérile : les enquêtes anciennes sont mauvaises... non objectives... les nôtres maintenant sont meilleures, etc... Si nos prédécesseurs ont fait quelques erreurs, à nous de les rectifier rapidement avant que le mal ne soit par trop profond. Nous aussi, nous serons jugés dans quelques années. Sommes-nous parfaits ?

Ce que nous pourrions retenir de Marliens, c'est le rejet trop rapide d'une hypothèse naturelle devant une autre assez floue. Pourquoi ? Parce que le phénomène de la foudre était mal connu en 1967 et même à notre époque.

Oui, qui en 1984, connaît les effets réels de la foudre, à part l'imagerie populaire de la foudre qui tue et brûle, ou le feu du ciel de Raspar Capac de Tintin et Milou ?...

Quand nous nous sommes penchés sur ses effets, nous avons été de surprise en surprise. Surpris du nombre restreint de chercheurs qui l'étudiaient et du peu de littératures scientifiques auxquelles on peut se référer.

Alors, au bout de nos recherches, une seule hypothèse pour nous, correspond à un taux de probabilité très fort à Marliens : Avez-vous deviné ? LA FOUDRE...

L A F O U D R E =====

Qui ne connaît la foudre ? Posez la question, on vous parlera aussitôt de boule de feu, d'incendie, de personnes tuées...

Qu'est-ce que la foudre ? Même les techniciens y perdent leur latin. On est encore, là aussi, au stade des hypothèses, des théories.

Quant à la foudre en boule ? N'en parlons pas, nous n'avons trouvé que très peu de traces d'elle dans les livres scientifiques.

Notre étude se veut sommaire et très peu théorique. Sommaire, car nous allons consacrer un prochain VIMANA à l'étude de ce phénomène associé à des phénomènes OVNI. Peu théorique, car nous nous fixerons plutôt sur les actions. Ses effets sont des plus insolites, fantasques, énigmatiques ou même jugés impossibles par notre pauvre esprit de terrien. Mais voyons, en premier, l'esprit scientifique.

ETUDE TECHNIQUE

L'éclair d'orage est une charge électrique entre un nuage chargé électriquement et le sol, ainsi qu'entre deux nuages chargés d'électricité de polarité opposées, ou bien à l'intérieur d'un même nuage, si celui-ci contient des masses électriques de signes opposés.

Comment ces charges se forment-elles ? Pourquoi des nuages sont-ils chargés électriquement ? Pour l'instant, il n'y a pas encore d'explication qui pourrait nous satisfaire complètement. Dans certaines hypothèses, on retrouve l'apport d'un fort courant aérien transportant de l'air humide avec la formation de cristaux de glace. Les charges électriques se fixeraient sur les cristaux suivant leur charge et selon la dimension de ces cristaux.

Comment la foudre se forme-t-elle ? La charge électrique du nuage au dessus du sol croît au-delà d'une certaine limite appelée tension disruptive. Il y a décharge en totalité ou en partie par un éclair.

Entre les deux charges de signe opposé, se formera un champ électrique. Si celui-ci dépasse la valeur de 2 millions de volts par mètre, ou possède une valeur principale de quelques centaines de milliers de volts, une étincelle se forme, qui peut atteindre plusieurs kilomètres de l'atmosphère : c'est l'éclair de décharge. Sa durée n'est que de quelques centièmes de secondes lorsque la foudre tombe.

SES EFFETS

Lorsque la foudre tombe, il peut y avoir deux actions différentes. L'étincelle obtenue est de haute énergie. L'air est échauffé jusqu'à plusieurs milliers de degré Kelvin (Unité de base de température, équivalant à $1/273,16$ de la température thermodynamique du point triple de l'eau) et l'eau se transforme en vapeur. Il en résulte que l'air et la vapeur se trouvent en expansion explosive, exerce des forces puissantes sur des espaces restreints et provoque un coup fracassant. Ce coup est bien connu et bon nombre de gens en ferment les yeux... Citons, comme effet, les arbres foudroyés. De tels objets peuvent être détruits par un procédé explosif sans avoir été brûlés ni même noircis. La durée est trop courte pour qu'il y ait eu ignition. On les appelle "éclairs froids". A noter que ce terme est impropre vu la température très élevée.

A côté, nous avons le type d'"éclairs chauds", ou "inflammation". La décharge est moins forte (100 à 300 ampères) mais celle-ci persiste pendant quelques dixièmes de secondes. on a alors la possibilité de fusion-soudure et inflammation immédiate de matériaux combustibles tels que le foin ou les copeaux de bois. C'est, je dirais, la forme commune de la foudre, bien connue par les incendies dont elle est la cause.

Il n'y a aucun lieu privilégié et les fameux "nids à foudre" ne sont que des légendes sans support scientifique. Certes les objets hauts sont frappés plus souvent par l'éclair mais n'empêche aucunement les actions au sol proche.

Nous voyons déjà que notre image "familiale de la foudre" est quelque peu bouleversée. Retenons l'action sur des objets sans trace de brûlure. L'adage dit "il n'y a pas de fumée sans feu". Nous dirons, il y a foudre, même s'il n'y a pas trace de brûlure...

. Les Traces

Si la foudre tombe sur une grange et qu'il y ait incendie, la question est résolue. Mais prenons le cas d'une tour métallique. Aucune trace. Un fil de cuivre de 1 mm² de section peut être vaporisé par les courants induits par l'éclair sans provoquer des dégâts visibles à l'isolation...

En général, la foudre frappe les pelouses, les champs labourés, les paturages sans trace visible sauf, parfois, des trous de quelques centimètres de section. L'éclair de haute intensité peut provoquer des décharges le long d'un terrain de haute résistivité électrique. Si cette décharge atteint un conducteur, bien à la terre, comme un ruisseau, il peut créer un sillon accentué dans un champ se trouvant sur son parcours. En terrain sabonneux, l'éclair peut fondre les grains de sable et provoquer ce que l'on appelle, des fulgurites, sorte de galeries dont la position naturelle rappelle parfois celle des arbres.

La foudre peut laisser des traces magnétiques. Même après plusieurs mois, on peut retrouver le lieu exact et en déterminer la force d'impact. Que ne l'a-t-on fait à Marliens...

De plus en plus, notre conviction se précise. Certe, les traces de Marliens ne nous sont pas décrites dans cette étude technique, mais que de relations. Nous pouvons émettre l'hypothèse d'un "éclair froid", d'une force énorme, dépassant en action ce que les scientifiques nous laissent entendre. La nature souvent nous étonne...

Avant de passer à nos conclusions, faisons un tour dans les vieux livres et cherchons la description de ce phénomène qui nous a toujours impressionné. Il est vrai que quelque chose que l'on ne peut dominer et qui tue... fait peur...

ETUDE HISTORIQUE

Connaissez-vous bien la foudre ? Ces quelques cas historiques (nous ne pouvons les noter tous) vous en montreront les actions les plus saugrenues. Car la foudre tue, oui hélas, elle provoque des incendies, elle déplace des objets, ouvre des portes, déshabille des gens, transporte des objets et des personnes, brûle des vêtements en laissant le corps intact, volatilise des colliers d'or, arrache des clous, arrête les pendules, etc... La liste est trop longue. Citons quelques exemples :

- 27 juin 1764 -

A Pont sur Seine (Aube), il a fait un orage épouvantable. Un coup de foudre a percé un mur de 6 pieds d'épaisseur, à côté de la sacristie, dans la chambre du curé, et a pris, comme plaisir, à jeter les décombres sur son lit. La foudre a percé un autre mur de pareille épaisseur pour se transporter dans la sacristie. L'enfant du chantre a vu du feu qui voltigeait. Celui de bedeau a été poussé par terre. Au second coup, la foudre est tombée dans la cuisine où s'étaient réfugiés le curé et sa soeur. La foudre a éclaté et la soeur est tombée comme morte. Apparemment, cette foudre a aussi passé dans la chambre au dessus. On s'est aperçu qu'elle avait ouvert deux portes d'armoires en déchirant le bois. Elle avait aussi percé le mur, avait monté dans la tribune, à côté de la cuisine où elle avait fait bien des ravages.

- 17 juin 1896 -

Deux ouvriers agricoles du sud de la France furent frappés par la foudre. Celle-ci ouvrit en deux les bottes d'un des deux hommes et lui arracha son pantalon. Elle reproduisit sur le corps de l'ouvrier une représentation d'un pin, d'un peuplier et l'aiguille de sa montre...

- En 1812, la foudre frappa six moutons, à Combe Hay, dans le Somerset, une fois dépecés, un fac simulé d'une partie du paysage avoisinant apparut à l'intérieur des peaux.

- Vers 1880, la foudre tomba près de Buffon (Côte d'Or), dans un champ. La bergère n'eut aucun mal, mais constata avec stupéfaction qu'une de ses boucles d'oreilles avait fondu. Songez que la température de fusion de l'or des bijoux est d'environ 1000°C...

- En juillet 1911, la foudre tombe dans le bureau du chef de gare de Figanière (Var) et vide les encriers sans laisser nulle part, la moindre trace...

- Un fait plus singulier encore, c'est de voir la foudre tomber sur de la poudre sans l'embraser. C'est ce qui arriva le 5 novembre 1775, près de Rouen...

Plus proche de nous et de Marliens, le 21 mai 1977, la foudre tombait sur la piste d'atterrissage de la Base Aérienne de Longvic. Je cite l'article de journal : "...de mémoire de spécialiste chargé de contrôler la circulation aérienne, on n'avait jamais vu ou entendu parler, à Dijon, d'une piste d'atterrissage rendue inutilisable par un orage, comme aurait pu le faire un bombardement...". En effet, au beau milieu de la piste principale, plusieurs trous avaient été ouverts par la foudre et des morceaux de revêtement retrouvés à 30 m de là.

La foudre tombe où elle veut, a des actions quelquefois spectaculaires, incompréhensibles, aberrantes...

Mais l'orage a eu lieu après la découverte des traces, en fin de soirée, le 5 mai...

Certe, nous pourrions rétorquer qu'il existe des orages secs, sans précipitation et qui n'exclut pas le phénomène de la foudre.

Mais le plus intéressant a été notre enquête météo.

En effet, le fameux orage est daté du.... 3 MAI et a bien eu lieu en fin de soirée, vers 18 h.

Alors... erreur de transcription dans le rapport ou par le témoin ?

L'orage a eu lieu AVANT la découverte des traces et a donc pu en être l'origine...

La théorie OVNI s'amenuise de plus en plus. Alors passons aux conclusions.

C O N C L U S I O N

Le cas de Marliens n'est pas résolu à 100 %. Il reste encore bien des mystères. Mais pour nous, c'est un phénomène insolite terrestre. Marliens est un cas "d'éclair froid". Les traces découvertes correspondent à un effet démesuré obtenu par un coup de foudre d'une fantastique intensité.

Voilà notre hypothèse, pour nous, il n'y a pas d'ovni.

Le rejet de la foudre s'est fait lors des premières analyses sur des idées préconçues : la foudre brûle... pas de traces de brûlure... pas de foudre... Je ne sais plus quel écrivain a dit "la nature nous dépasse..." C'est vrai, devant les traces de Marliens, j'avoue que de nombreuses questions se sont entrechoquées dans nos cerveaux de terrien. Comment un phénomène naturel peut-il, comme un humain, créer des traces cylindriques presque parfaites ? Comment la poudre s'est-elle formée ? Quelle était la puissance de l'éclair ? Quel est le mécanisme de cette foudre au comportement si spécial ? OVNI ? Phénomène naturel ? Faisons un rapide bilan :

	Pour l'OVNI	Pour le phénomène naturel
CUVETTE	L'aspect donnait <u>l'impression d'une pression énorme</u>	L'argile se durcit et peut donner cette impression
SILLONS	? ? ?	La foudre produit des fulgurites qui ont l'aspect de ces sillons
TROUS	trous d'ancrage de forme géométrique : cylindre	pas d'explication
POUDRE	Revêtement thermique	terrain d'argile (silicate d'aluminium) La poudre est à l'intérieur des sillons (fulgurites)
ORTHOTENIE	lieu de passage d'ovni	Cette hypothétique théorie est de nos jours, rejetée.
POUDRE	Pas de trace de brûlure, donc pas de foudre, donc OVNI	La foudre peut frapper sans brûler : éclair froid
OBS. RADAR	10 MAI	traces découvertes le 5 MAI
ORAGE	éclaté après la découverte des traces, le 5 mai	éclaté le 3 MAI - pas d'orage enregistré le 5 mai

" LE COUP DE TONNERRE DE LA METEO " =====

Pour nous, Marliens est une succession d'erreurs : de connaissance, d'interprétation, et, beaucoup plus graves, de date.

Comme nous l'avons montré auparavant, les enquêteurs ont minimisé les possibilités de la foudre, mal interprété les analyses de la terre. Sont retenues comme preuves, par contre, une observation radar et un témoignage qui eurent lieu le 10 mai, soit 5 jours après la date présumée de la découverte des traces.

ET LE 5 MAI... Cette date est cruciale. En effet, le fils du maire, qui affirme avoir vu le premier les traces, nous donne au départ, la semaine du 1er au 7, puis on peut lire, sur le rapport de gendarmerie, la date précise du 5 mai. Celle-ci étant d'ailleurs appuyée par le témoignage de son père, qui précise que l'orage du 5 mai est POSTERIEUR à cette découverte.

OUI, MAIS si l'on reprend l'article du Bien Public du 12 mai, on peut lire : "...il a fait un gros orage le mercredi soir, il y a 8 jours, la foudre est tombée en plusieurs endroits dans la plaine..".

OR, LE MERCREDI CORRESPOND AU 3 MAI, ce qui est confirmé par notre demande à la météorologie de Dijon.

LE 3 MAI 1967, entre 18h et 18h30, il y a eu dans la région de Genlis, un très gros orage avec grêle.

AUCUN ORAGE LE 5 MAI.. Alors, erreur de notation due à la mémoire humaine ou erreur simple de dates... ?

Le vendredi 5 mai, le témoin découvre les traces qui étaient dues à l'orage qui a sévit le 3 mai, en fin de soirée.

Bien sûr, on pourra toujours nous répondre que les témoins ont dit que cet orage était postérieur à la découverte des traces. Il y aura donc toujours des partisans pour l'ovni.

Mais il faut avouer que cette affaire est loin d'être : "l'atterrissage formel d'un engin extra terrestre" comme certains l'ont affirmé...

Si nous n'avons pu, qu'à 99 %, prouver notre hypothèse... attendons qu'un soir d'orage, éclate la preuve fatidique...

EN ATTENDANT, A VOUS DE JUGER.....

DIRECTION RÉGION CENTRE-EST
MÉTÉOROLOGIE

STATION PRINCIPALE de DIJON

DIJON - AIR
21052 DIJON CEDEX
Tél. (20) 63-51-35

Référence de vente

212-129

A..... DIJON LE 29.03.1984

A . D . R . U . P .
M. et Mme. VACHON
6, Rue des Gémeaux
21220 GEVREY CHAMBERTIN

Objet: Orages à Marliens, près de GENLIS, entre le 1 et
le 6 Mai 1967

V/Réf.: Votre lettre du 27 Mars 1984

P.J : 1 photocopie

Montant de la Redevance (autorisée par arrêté du 8 Avril 1961) F.....

60.00

A régler dès réception de la facture présentée par le Régisseur de Recettes, auprès de la Direction
Région Météorologique Centre-Est (C.C.P. LYON n° 9420-98 T)

Messieurs,

Comme suite à votre demande citée en référence, veuillez trouver ci-joint
la photocopie d'une carte d'orage, orage observé le 3 Mai 1967 par le pos-
te climatologique de GENLIS (poste ne bénéficiant pas de la garantie offi-
cielle de la Météorologie Nationale).

Le poste de GENLIS a également observé des orages les 11, 12 et 17 Mai 1967.
Dans le cas d'orage sans précipitation, le phénomène de foudre peut avoir
lieu; mais dans ce cas, nous ne pouvons pas vous indiquer si l'intensité du
phénomène est plus forte, ni si son action sur le sol est plus importante.

Veuillez agréer, Messieurs, l'expression de mes sentiments distingués.



UN CAS RESSEMBLANT A LAYS SUR LE DOUBS

INTRODUCTION :

Nous allons déborder un peu du cadre de la Côte d'Or. Pourquoi ? Pour citer un cas qui ressemble étrangement à Marliens. Eh Oui.. Marliens n'est pas unique... Nous allons vous exposer un résumé des documents que nous avons retrouvés.

RESUME :

Le propriétaire du champ a découvert, le 24 avril 1978, des traces suspectes dans son champ d'orge. L'ensemble des traces tient dans un rectangle de 8,20m sur 8,60 m. L'empreinte est formée de deux sillons principaux :

- le 1er mesure 8,6 de long sur 0,6 de large. Il y a une cuvette centrale de 1 mètre de diamètre avec une profondeur de 40 cm. Il y a eu projection de mottes de terre.

- le 2è mesure 3 mètres. Il est perpendiculaire au 1er. De plus, de ce dernier, partent 8 autres sillons.

La plupart de ces sillons comportent, à leur extrémité, un trou d'ancrage cylindrique.

Il n'y a pas de trace de brûlure ou de chaleur.

Il y a des traces de poudre grisâtre dans les sillons ainsi que sur les trous d'ancrage.

Il n'y a pas de trace de pas.

On note la présence d'eau (Doubs) très proche du lieu.

Contrairement à Marliens, les gendarmes ont reçu des dépositions de témoins différents ayant observé des objets insolites le soir du 23 avril. Dépositions divergentes quant à l'objet observé (allant de la boule lumineuse rouge ou orange, aux feux clignotants) et à l'heure d'observation.

L'analyse de la poudre a donné... Devinez ??...

L'analyse aux rayons X montre que la diffraction donne un spectre de quartz alpha (silice cristallisée). Le sol est une argile finement sablonneuse.

De même que pour Marliens, l'hypothèse de la foudre est éliminée de suite. En effet : "La surface des traces et la répartition de ces cristaux sur des zones du sol aussi grandes exclues un effet de foudre qui aurait laissé des traces plus ponctuelles et plus limitées..."

11 ANS APRES, nous avons une réplique presque parfaite.....

COMPARAISONS DE CERTAINES TRACES

=====

CHARLIEU - 1977 -

- cuvette (cratère) Ø 1m20
- puit central vertical Ø 0,12 x 0,80 profondeur avec ramification sillon à 45° - 0,60 de longueur.
- N.B. pression peu accentuée, étoile non marquée.

VALENSOLE - 1965 -

- cuvette Ø 1m20
- puit central vertical Ø 0,18 x 0,40 profondeur avec ramification de 3 sillons en coude
- 4 sillons
- Pas de radioactivité
- Taux de calcium élevé (18,3 %)

MARLIENS - 1967 -

- cuvette Ø 1m30
- Distance route 600 m
- 6 sillons partant du centre (étoile) terminés chacun par un puit vertical Ø 12 x 0,40 maxi avec ramification à 45 %
- Terre dure, tassée, plus d'humidité - Sol argileux
- Empreintes cylindriques
- Poudre gris mauve (silice)

LAYS SUR LE DOUBS - 1978 -

- Distance route 400 m
- 2 sillons principaux 0,60 x 8,60
- Cuvette Ø 1 m
- Fin des sillons : puit vertical Ø 0,10 x 0,12 à 0,14 profondeur
- Puit central vertical Ø 0,12 x 0,40 profondeur avec ramification à 20° de 0,60 longueur.
- Poudre grisâtre - silice cristallisée (quartz)
- Sol argileux



ALORS! Vous y croyez, au
coup de foudre ?!

B I B L I O G R A P H I E

=====

Articles de journaux :

- Historia - octobre 1978 - N° 383 - p. 91 -
- Bien Public du 11, 12 et 16 mai 1967 et du 20 novembre 1968 -
- Les Dépêches du 12 mai 1967 -
- Hebdo Dijon -
- Nostra n° 409 - page 20 -

Livres :

- J.C. Bourret : Le nouveau défi des ovni - page 256-257 -
- René Pacaut : Ils ont rencontré des E.T.
- Phénomènes spaciaux - page 49-50 -
- Manuel de l'enquêteur du groupe nordiste d'Etude des Ovni -
- GEPA Phénomènes spaciaux : n° 12, page 24 à 28,
n° 13, page 11 à 18,
n° 14, page 12 à 15 -
- Les S.V. Le grand refus (Gabriel) - page 146-147 -

Procès verbal de gendarmerie n° 309 du 10 mai 1967 - Genlis -
n° 486 du 12 juillet 1967 - Genlis -

Lettre météorologie Dijon : sur le foudre en boule,
information météo 1 au 17 mai 1967 -

Procès verbal de gendarmerie Valensole n° 105 du 2 juillet 1965 - Dignes -
n° 445 du 2 juillet 1965 - Valensoles -
n° 145 du 18 août 1965 - Dignes -

FOUDRE : Ufologia n° 36 - page 6 à 12 -
Documents techniques aimablement transmis par le service
météorologique de Dijon -
La foudre dans l'Aube d'hier et aujourd'hui (Jean Degueilly)
Les Dépêches, article du 25 mai 1977 -

LAYS SUR LE DOUBS :

Articles de journaux : Le courrier de Saône et Loire - 1 mai 1978 -
Le Parisien - 2 mai 1978 -
(Envois de correspondants du Jura)
Enquête LDLN , n° 182 -avril 1979 - page 24,25,26 -
GREMOC - analyse de la poudre parue dans CLLDLN
Renseignements fournis par le GERO de Besançon -



Une banque ouverte à nos projets.

Au Crédit Mutuel, on peut compter les uns sur les autres,
se concerter, s'entraider. Crédit Mutuel, une banque ouverte aux projets
des uns, aux idées des autres.

Crédit  Mutuel
Les uns les autres.